



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
2 AVRIL 2024



Village de
Sainte-Pétronille

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du village de Sainte-Pétronille, tenue à la mairie, située au 3, chemin de l'Église, le mardi 2 avril 2024 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Jean Côté, maire.

Sont présents(es) à cette séance et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. M. Jean Côté, M. Alain Laroche, M. Éric Bussière et M. Claude Archambault.

Greffière d'assemblée: Nathalie Paquet, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue du président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 4 mars 2024
 - 3.2. Avis de vacances de conseillers
 - 3.3. Modification de la date de la séance de mai 2024
 - 3.4. Avis de motion - Règlement 470 relatif au Traitement des élus municipaux
 - 3.5. Présentation et dépôt - Règlement 470 relatif au Traitement des élus municipaux
 - 3.6. Octroi d'un mandat d'accompagnement
4. Ressources financières
 - 4.1. Dépôt du rapport des déboursés de mars 2024
 - 4.2. Transfert de poste
5. Ressources humaines
 - 5.1. Traitement salarial du personnel de direction
6. Réseau routier et transport
 - 6.1. Autorisation d'octroi de contrat - Préparation de devis et d'appels d'offres
 - 6.2. Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le déneigement
7. Gestion du territoire
 - 7.1. Dépôt du rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de mars 2024
 - 7.2. Nominations à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
8. Service à la collectivité
 - 8.1. Remerciement aux Municipalités de Saint-Pierre et Saint-Laurent
9. Période de questions
10. Levée de la session

1. Ouverture et mot de bienvenue du président

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est régulièrement constituée par le maire et celui-ci souhaite la bienvenue à tous.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
2 AVRIL 2024

No de résolution
ou annotation

030-04-2024

2. Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Yves-André Beulé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADMINISTRATION

031-04-2024

3.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 4 mars 2024

Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Jean Côté et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 mars 2024 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

032-04-2024

3.2. Avis de vacances de conseillers

Conformément à l'article 316 alinéa 3 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), la greffière procède au dépôt des lettres de démission des conseillers municipaux aux postes numéro :

- Poste 2, M Alain Laroche ;
- Poste 4 , Mme Lyne Gosselin ;
- Poste 6, M Claude Archambault ;

033-04-2024

3.3. Modification de la date de la séance de mai 2024

CONSIDÉRANT la composition courante du Conseil de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'impossibilité d'avoir quorum à la séance prévue le 6 mai 2024;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de tenir une séance à la date la plus rapprochée du 6 mai en ayant le quorum;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Yves-André Beulé, appuyé par Éric Bussière et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance prévue le 6 mai 2024 est devancé au lundi 29 avril 2024 à 19 h 30 à la Mairie.

Adoptée à l'unanimité

034-04-2024

3.4. Avis de motion - Règlement 470 relatif au Traitement des élus municipaux

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Lison Berthiaume qu'il sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement 470 relatif au Traitement des élus municipaux ;

Ce règlement aura pour objet de déterminer le traitement des élus municipaux;

Une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil, ce qui permet la dispense de la lecture ;

Des copies du projet de règlement sont disponibles en version papier à la mairie de Sainte-Pétronille et en version électronique sur le site Internet de la Municipalité.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
2 AVRIL 2024

No de résolution
ou annotation

035-04-2024

3.5. Présentation et dépôt - Règlement 470 relatif au Traitement des élus municipaux

Lison Berthiaume fait la présentation et le dépôt du règlement 470 relatif au Traitement des élus municipaux ;

Ce règlement aura pour objet de déterminer le traitement des élus municipaux; Une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du conseil, ce qui permet la dispense de la lecture ;

Des copies du projet de règlement sont disponibles en version papier à la mairie de Sainte-Pétronille et en version électronique sur le site Internet de la Municipalité.

036-04-2024

3.6. Octroi d'un mandat d'accompagnement

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'obtenir un accompagnement en communication;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Yves-André Beulé, appuyé par Éric Bussière et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité octroi le mandat à la firme Tact conseil.

Adoptée à l'unanimité

4. RESSOURCES FINANCIÈRES

4.1 Dépôt du rapport des déboursés de mars 2024

Les comptes payés au mois de mars totalisent un montant de 103 066.18 \$.

037-04-2024

4.2. Transfert de poste

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir des sommes pour répondre à certains besoins de la Municipalité pour l'offre de loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire utiliser une partie des sommes disponibles au surplus accumulé non affecté

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Yves-André Beulé, appuyé par Lison Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'affectation de revenu suivante soit et est autorisée:

15 000 \$ du poste, 59 11000 000 SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE,
au poste, 02 70100 090 ACTIVITES RECREATIVES

Adoptée à l'unanimité

5. RESSOURCES HUMAINES

038-04-2024

5.1. Traitement salarial du personnel de direction

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de procéder à des ajustements salariaux pour les employés de direction dans le but de maintenir les salaires à un niveau raisonnable au regard du coût de la vie et en considération des salaires octroyés pour des municipalités de même taille et pour des postes similaires;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
2 AVRIL 2024

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Lison Berthiaume, appuyé par Éric Bussière et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'administration municipale est autorisée à effectuer des ajustements salariaux, rétroactifs au 1er janvier 2024, pour les employés de direction selon les conditions et modalités définies par le Conseil municipal;

ET

QUE l'administration municipale est autorisée à verser une prime à la directrice générale selon les conditions et modalités définies par le Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

6. RÉSEAU ROUTIER ET TRANSPORT

039-04-2024

6.1. Autorisation d'octroi de contrat - Préparation de devis et d'appels d'offres

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de procéder à des travaux d'asphaltage et de ponceaux sur différentes rues comme présentée dans le Programme triennal des immobilisations (PTI) 2024

CONSIDÉRANT le besoin d'obtenir un accompagnement pour la préparation des devis et appels d'offres;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Yves-André Beaulé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale soit et est autorisée à octroyer un contrat à Englobe pour la préparation des devis et appels d'offres pour les travaux d'asphaltage et de ponceaux identifiés par le Conseil.

Adoptée à l'unanimité

040-04-2024

6.2. Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le déneigement

CONSIDÉRANT la fin du contrat de déneigement;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à un appel d'offres pour l'obtention de soumissions;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Lison Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres pour le déneigement municipal.

Adoptée à l'unanimité

7. GESTION DU TERRITOIRE

7.1 Dépôt du rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de février 2024

3 permis ont été délivrés pour un total de 90.00 \$
Pour un total de 16 permis émis pour un total de 590.00 \$ depuis le 1er janvier 2024.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
2 AVRIL 2024

No de résolution
ou annotation

041-04-2024

7.2. Nominations à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT les postes vacants au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT la réception des candidatures de mesdames Chantal Blouin, Josiane Bélanger et Caroline Guérard;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Yves-André Beaulé, appuyé par Lison Berthiaume et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE mesdames Chantal Blouin, Josiane Bélanger et Caroline Guérard soient nommées comme membres du CCU de Sainte-Pétronille pour la période du 2 avril 2024 au 1er avril 2026;

ET

QUE monsieur Éric Bussière, conseiller, soit également nommé comme membre du CCU de Sainte-Pétronille pour la période débutant le 2 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

8. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

042-04-2024

8.1. Remerciement aux Municipalités de Saint-Pierre et Saint-Laurent

Dans sa volonté d'offrir un service de lecture aux citoyens de Sainte-Pétronille, le conseil a conclu une entente avec le réseau-biblio. Cette entente permet aux abonnés l'utilisation des services des bibliothèques de Saint-Laurent et de Saint-Pierre et elle est en vigueur dès maintenant. Cette entente n'aurait pas pu voir le jour sans la précieuse collaboration de ces deux municipalités. Le conseil municipal de Sainte-Pétronille remercie les municipalités de Saint-Laurent et de Saint-Pierre pour leur compréhension, leur collaboration et leur désir d'offrir ce service important à nos abonnés. Le conseil vous invite à consulter leurs sites web respectifs pour connaître les heures d'ouverture. Cette mesure est bien sûr, temporaire.

9. Période de questions

Une période de questions a lieu.

043-03-2024

10. Levée de la session

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Éric Bussière de lever la séance pour clore l'assemblée ordinaire, il est 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
2 AVRIL 2024

Certificat de la greffière-trésorière

Je soussignée, madame Nathalie Paquet, greffière-trésorière de la Municipalité du Village de Sainte-Pétronille, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Nathalie Paquet, Directrice générale/greffière trésorière

Je soussigné, monsieur Jean Côté, maire de la Municipalité du Village de Sainte-Pétronille, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par la loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Côté, Maire